

Chef de Département
Prof. Patrice Guex

SMPP

Service de médecine
et psychiatrie pénitentiaires

Médecin chef
Prof. Bruno Gravier

Monsieur
Marc-Etienne BURDET
Rue du Canal 14
1400 YVERDON-LES-BAINS

Le, 17 juillet 2008
MCL/id

Monsieur,

Nous avons été informés par le Service Pénitentiaire que vous allez devoir effectuer prochainement une détention.

Si vous bénéficiez d'une cure de méthadone, elle sera certainement poursuivie durant votre détention.

Il est impératif que nous vous rencontrions afin de préparer votre prise en charge au cours de cette incarcération, dans les meilleures conditions.

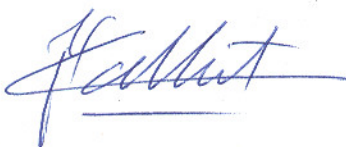
A cet effet, nous vous proposons un rendez-vous pour le

Lundi 11 août 2008 à 15 heures
Site de Cery, Bâtiment des admissions, 1008 Prilly
1^{er} étage de la nouvelle clinique (au dessus de la réception)

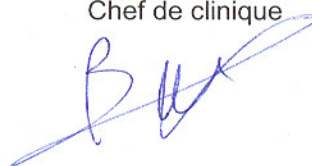
En cas d'empêchement majeur, nous vous prions de bien vouloir prendre contact, par téléphone, avec notre secrétariat au N° 021/643 68 60.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Docteur Marie-Cécile Lallement
Médecin assistante



Docteur Messaoud Benmebarek
Chef de clinique



Copie : Office d'exécution des peines, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne.

SMPP – Consultation ambulatoire

Dr Marie-Cécile Lallement, Médecin assistante
Clinique psychiatrique universitaire, site de Cery, 1008 Prilly
Tél. 021 – 643 68 60 Fax : 021 – 643 68 61